



DEPARTEMENT DE L'INDRE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE

1. Identification de l'organisme qui passe le marché :

Communauté de Communes CŒUR DE BRENNE
1 Rue du Prieuré
36 290 SAINT MICHEL EN BRENNE
Tél : 02.54.38.18.60 – email : cdc@coeurdebrenne.fr

2. Procédure de passation : Marché à procédure adaptée conformément aux dispositions du décret 2016-360 du 25 mars 2016.

3. Objet du marché :

Marché de maîtrise d'œuvre relatif à la réhabilitation d'un bâtiment en un commerce multiservice à PAULNAY

Le titulaire se verra confier une mission de base de maîtrise d'œuvre.
Cette mission sera divisée en deux tranches constituées des prestations suivantes :

Tranche fixe

- * Relevé - APS
- * APD - Avant-Projet Détaillé

Tranche conditionnelle (sous réserve de l'obtention des financements)

- Dossier de dépôt du permis de construire
- PRO/ DCE
- ACT : assistance pour la passation des contrats de travaux
- VISA
- DET : direction de l'exécution des travaux
- AOR : assistance pour les opérations de réception et pendant l'année de garantie de parfait achèvement

5. Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- lettre de candidature (DC4)
- déclaration du candidat (DC5)
- références

- offre de prix (projet de contrat, descriptif de la proposition financière, taux de rémunération et délai d'exécution pour chaque élément de mission).

6. Critères d'attribution :

- taux de rémunération - 60 %
- références dans le même domaine d'étude et travaux similaires - 20 %
- délai - 20 %

La collectivité se donne le droit de négocier après examen des candidatures.

7. Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

8. Adresse où les offres doivent être déposées :

Communauté de Communes CŒUR DE BRENNE
1 rue du Prieuré – 36 290 SAINT MICHEL EN BRENNE
Enveloppe mentionnant « offre pour la maîtrise d'œuvre multiservice de Paulnay ».

9. Date de limite de réception des offres : 30 novembre 2016 à 12 h 00

10. Date de mise en ligne du présent avis / affichage : 10 novembre 2016

Le Président,

Jean-Louis CAMUS